

COLLOQUE

« COMPRENDRE LES MONDES SOCIAUX - 2018 »

Présentation synthétique des séminaires



Colloque

« Comprendre les mondes sociaux – 2018 »

Labex SMS

27-29 mars 2018

Le colloque du LabEx SMS, « Comprendre les Mondes sociaux », a eu lieu du 27 au 29 mars 2018 à Toulouse, dans un contexte de fortes mobilisations sociales. Michel Grossetti a introduit cette troisième réunion des membres du Conseil scientifique en précisant que l'objectif était non seulement de permettre un échange scientifique entre collègues travaillant sur des projets similaires, mais aussi de dresser un bilan du laboratoire, pour préparer l'avenir de leurs recherches.

Cette réunion s'orientait sur cinq questions fondamentales :

- Peut-on encore parler de structures sociales ?
- Construction, dissolution et résilience des institutions
- Des territoires-monde(s) ?
- Matérialisation et dématérialisation des mondes sociaux
- Critiquer, analyser, comprendre, construire des recherches avec ?

Seize présentations ont traité de ces problématiques transversales, de manière différente selon les thématiques étudiées et les disciplines. Le présent document vise à garder une trace des échanges entre les chercheurs afin de les faire connaître auprès de leurs confrères et des étudiants en sciences sociales.

Constructivisme et naturalisme en Histoire et dans les Sciences sociales

Par Giovanni Levi

L'intervention de l'historien Giovanni Levi a porté sur le rapport entre vérité et construction dans les sciences sociales. Il a attribué les problèmes d'interprétation des faits historiques à la crise qui a suivi la fin du monde bipolaire et le début du monde multi-impérialiste à la fin des années 80. En effet, selon lui, ce changement brutal a provoqué un trauma historique, et donc un silence qui a empêché toute réflexion.

Pour introduire son propos, le chercheur a cité Freud, pour qui la vérité matérielle, celle que l'on voit, n'est pas intéressante, à l'inverse de la vérité historique qui, elle, permet de construire la vérité réelle, grâce aux détails. Il a mis l'auditoire en garde contre l'idée post-moderniste selon laquelle le fait de ne pas tout savoir impliquerait de ne rien savoir. Selon lui, ce relativisme général pose un problème car il n'admet aucune vérité, même partielle.

En ce qui concerne l'histoire, il a relevé un problème spécifique à cette discipline : il y a constaté une sorte de « fétichisme » des documents, dans lequel seuls ces derniers seraient exacts. Selon lui, ils dessinent certes une vérité factuelle, mais pas historique, et sont au contraire faux par définition, car ils sont produits de manière très différenciée et ne représentent que des fragments de vérité. En citant de nouveau Freud, il a ajouté que le détail rend la construction de la vérité historique possible, en détruisant l'image immédiate que nous avons de la réalité.

Pour l'intervenant, l'histoire est une quête inachevable, dans laquelle il n'existe aucune certitude. C'est selon lui la raison pour laquelle on peut compter de nombreuses publications sur le même objet en histoire : les chercheurs visent toujours à avoisiner la réalité, grâce à de petites réalités partielles. Pour cela, il a estimé qu'il fallait construire la réalité sans jamais la considérer totalement couverte. Selon lui, ce sont les préhistoriens qui s'approchent le plus de cet objectif, car, étudiant une époque particulièrement éloignée, de laquelle il ne reste qu'une quantité limitée de documents, ils cherchent constamment à en améliorer leur compréhension. A l'inverse, l'étude de l'histoire contemporaine offre une quantité de documents très grande, qui favorise la surestimation de ces preuves.

Giovanni Levi a conclu sa présentation en soulevant les limites de la *global history*. Alors que ce courant tenterait d'éviter l'eurocentrisme en s'intéressant aux réalités d'autres régions du monde et en étudiant les connexions entre pays, il a relevé que les recherches en *global history*

étaient en réalité très largement menées par des historiens américains ou européens. Selon lui, ce phénomène ne constitue ni plus ni moins un nouvel eurocentrisme. De plus, le chercheur a fait remarquer que ce courant n'apportait pas de nouveauté méthodologique, à l'inverse de la micro-histoire.

* * *

Suite à l'intervention de Giovanni Levi, deux chercheuses l'ont interrogé sur sa critique de l'histoire globale, jugée sévère. Pour l'une d'elles, elle intègre parfois de la micro-histoire, et se rend donc intéressante pour son travail sur des échelles de réalités différentes, comme le prouve l'œuvre de Sanjay Subrahmanyam. L'historien a répondu que cet auteur pratiquait en fait de la *connected history* et de la micro-histoire, plus que de la *global history*. L'autre chercheuse a demandé à Giovanni Levi s'il critiquait ce courant car il conduisait à la recherche de standards, ce à quoi l'intervenant a répondu que l'histoire ne devait pas intégrer de standards, car la rationalité humaine était irrégulière. Selon lui, il faut au contraire étudier cette irrégularité et se méfier des généralisations.

Suite à cette réponse, un chercheur s'est interrogé sur les limites de la généralisation : ne disposant que de fragments d'informations, les spécialistes des sciences humaines doivent nécessairement construire du sens au-delà de ces détails. Dans ce cas, comment et jusqu'où monter en généralité ? Selon Giovanni Levi, c'est en portant l'attention sur les spécificités que ce problème peut être résolu.

Les réseaux en histoire de l'art, historiographie et méthodes

Par Emilie Roffidal et Anne Perrin-Khelissa

Dans cette intervention, les historiennes de l'art moderne Emilie Roffidal et Anne Perrin-Khelissa ont présenté les premiers résultats de leur réflexion, suite à l'étude d'une cinquantaine d'institutions artistiques fondées en France entre 1740 et 1805. Le but de ce programme est de mieux comprendre les liens qui unissent ces institutions entre elles, et comment celles-ci participent à la création de ressources économiques. Pour cela, les dynamiques des institutions et les trajectoires individuelles ont été étudiées, en mobilisant les notions de mobilités, géographiques comme sociales, et de réseaux.

Parmi les premiers travaux importants sur la notion de réseaux en arts, elles ont cité le sociologue Harrison White. Sa méthodologie se distingue pour avoir combiné sociologie quantitative et histoire de l'art, afin de montrer le processus artistique à l'œuvre dans les carrières de peintres. Il est maintenant devenu une citation de référence pour les historiens de l'art travaillant sur le XIX^{ème} siècle. Raymonde Moulin, qui a également étudié les carrières à succès de peintres, lui a manifesté une certaine filiation méthodologique, puisque comme lui, la sociologue fonde son analyse sur l'innovation esthétique en s'appuyant sur une étude de type historique.

Un autre pilier de la sociologie appliquée au monde de l'art est Howard Becker, qui a initié un vaste panorama du sujet dès les années 70. Dans *Art Worlds*, où il cite White et Moulin, il montre comment tous les arts sont le produit d'une action collective, et donc d'un réseau. Par la suite, Bourdieu a montré l'importance des relations interpersonnelles dans le champ littéraire, entre éditeurs, critiques, etc., s'approchant des travaux de White en ce qui concerne la dimension collective des pratiques artistiques et culturelles.

La méthodologie de White sur l'analyse des réseaux et le champ historique a été reprise par de nombreux sociologues, et notamment utilisée par Padgett dans son travail sur l'arrivée des Médicis à Florence. Dans les années 90, Ansell et Padgett s'associent pour créer une base de données relationnelle d'environ 60 000 références, formant une sorte de point de jonction entre sociologie, histoire et histoire de l'art. Cependant, les chercheuses ont fait remarquer qu'à aucun moment dans leur publication n'était présenté le fonctionnement de l'art comme processus de représentation et distinction sociales, et que leur bibliographie ne présentait aucun historien de l'art, démontrant ainsi une potentielle imperméabilité entre certaines disciplines.

Anne Perrin-Khelissa a ensuite poursuivi en expliquant que l'histoire pragmatique de l'art se différencie de l'histoire de l'art des monographies, plus traditionnelle, car celle-ci s'interroge sur les conditions de la production, et plus particulièrement, sur la carrière d'un artiste au travers des réseaux qu'il a pu développer. Avant l'émergence des structures académiques au XVIII^{ème} siècle, ces réseaux étaient parfois de type familial, du fait d'un enseignement artistique en atelier, ou caractérisé par le système monarchique car impliquant une interdépendance entre artistes et commanditaires, les cercles du pouvoir, la figure du roi, etc. L'histoire pragmatique de l'art s'intéresse aussi à la qualité et à la quantité d'objets produits par un artiste, pour en comprendre la réussite, et notamment lorsque cet artiste est étranger. En effet, cela suggère alors que des transferts culturels ont eu lieu et que l'artiste s'est réapproprié un milieu. Ce courant étudie également tous les maillons de la chaîne en jeu dans la commercialisation des œuvres, car ces intermédiaires (marchands, courtiers, etc.) participent finalement à la création artistique. L'histoire pragmatique de l'art se construit donc en opposition avec l'idée selon laquelle le succès d'un artiste reposerait sur son génie, pour plutôt porter son attention sur les réseaux. Elle considère qu'il y a eu réseau si une œuvre a été produite après imbrication de liens.

Emilie Roffidal a ensuite conclu l'intervention en posant les limites méthodologiques de l'analyse des réseaux en sciences humaines. D'une part, elle a relevé le caractère fragmentaire des documents d'archives, soumis de plus aux aléas de la conservation. D'autre part, elle a soulevé les biais que représentaient les bases de données, puisqu'élaborées par des humains, et a insisté sur l'importance de normaliser ces données. Enfin, l'historienne a mis en garde contre les risques de surinterprétation des informations, et contre les limites de l'informatique pour faire état des liens entre membres d'un réseau.

* * *

Les questions qui ont suivi la présentation ont notamment porté sur les formes d'interaction entre artistes et les formes des réseaux. Les deux historiennes ont précisé que les réseaux étaient plus larges que simplement l'ensemble des personnes travaillant à la marchandisation de l'œuvre, et que l'appréciation du public non-acheteur impactait également le processus artistique.

Un commentaire a aussi visé à attirer leur attention sur des types de réseaux habituellement non-considérés : ceux que constituent les morts et autres figures disparues, qui ont un impact fondamental sur le plan psychologique et culturel. Emilie Roffidal a répondu que cette question était étudiée en histoire de l'art, mais sous un autre angle : celui de l'héritage.

Penser les dieux en réseaux :

Approches dynamiques de la structuration des panthéons antiques

Par Corinne Bonnet

Corinne Bonnet a présenté le projet de recherche qu'elle coordonne depuis octobre 2017, accompagnée de cinq post-doctorants et d'un ingénieur de recherche. Ce projet est un ERC Advanced Grant, intitulé « Mapping Ancient Polytheisms » (MAP). Il vise à redynamiser les représentations que l'on se fait des dieux de l'Antiquité méditerranéenne, en examinant leurs épithètes et épicleses. Le projet vise à comparer le monde grec (y compris dans ses projections coloniales) avec les mondes sémitiques (Hébreux, Phéniciens et Punique, Araméens...) sur une période longue, allant de 1000 av. J.-C. à 400 apr. J.-C. La dimension méditerranéenne du projet est fondamentale car ces différentes aires s'interpénètrent et se rencontrent, causant des transferts culturels importants, malgré leurs différences non négligeables.

Habituellement, les dieux grecs et romains sont représentés avec leur nom, leur fonction, leur attribut et leur position, agencés à la manière d'un arbre généalogique. C'est cette vision figée des divinités qui est remise en cause dans le projet, en s'inspirant de la pensée de Jean-Pierre Vernant, pour qui les dieux ne sont pas des personnes, mais des puissances, ce qui permet de fluidifier l'approche qu'on leur réserve.

L'étude part de divers présupposés, notamment celui de considérer les religions antiques comme des systèmes fluides et ouverts, impliquant des « puissances surhumaines agencées différemment selon les lieux et époques ('panthéons') ». Les attributs onomastiques utilisés pour identifier ces puissances sont très nombreux et varient selon les contextes. Ils décrivent les particularités de chaque divinité mais peuvent également être partagés entre plusieurs dieux, permettant d'identifier des liens entre eux et donc d'appréhender des divinités et des panthéons en réseaux.

La chercheuse présuppose également que l'utilisation de ces attributs onomastique vise à rendre la communication rituelle plus efficace, en identifiant précisément des interlocuteurs divins et en convoquant l'aspect pertinent de la divinité. Enfin, elle considère que l'utilisation de ces formules onomastiques repose sur des connaissances et des savoir-faire, mais aussi des expérimentations et des approximations.

Le projet MAP repose sur trois étapes : construire une base de données des épithètes divines, les traiter par des analyses statistiques et des analyses de réseaux, puis les cartographier.

En considérant qu'une épithète partagée entre deux dieux indique un lien entre eux, le projet MAP entend recenser ces liens dans le but de les qualifier et d'analyser les configurations remarquables qui se dégagent, ainsi que leur évolution dans le temps et l'espace. Le corpus étudié comprend plusieurs dizaines de milliers d'inscriptions, grecques et sémitiques, ainsi qu'un choix dûment fixé d'auteurs anciens, tels qu'Homère et Hérodote, ce qui permet d'analyser à la fois les épithètes littéraires et les épicleses rituelles.

Pour expliquer la façon dont les épicleses étaient autrefois utilisées, Corinne Bonnet a pris l'exemple de Zeus, pour qui on compte près de 2500 attestations ayant recours à une épithète littéraire ou épigraphique : Meilichios (« Doux »), Philios (« de l'amitié »), Sôter (« qui sauve »), etc. Parmi ces nombreuses formules onomastiques, certaines lui sont spécifiques, d'autres sont partagées avec une ou plusieurs divinités, comme avec Héra lorsqu'il s'agit d'indiquer une de leurs qualités communes, propre à leur couple, la capacité d'« accomplissement » (teleios, teleia).

Même s'il n'existe pas d'équation parfaite entre une épithète et une iconographie, le projet MAP est aussi intéressé au lien entre les attributs onomastiques régulièrement associés à une divinité et ses attributs iconographiques, c'est-à-dire la façon dont une divinité a pu être représentée, par des sculptures ou dans des mosaïques, par exemple.

Deux défis significatifs sont inhérents au projet MAP : prendre en compte les variations de pratiques inhérentes à une période de temps aussi étendue (1400 ans), mais aussi le multiculturalisme existant dans l'espace étudié, le polythéisme pouvant créer des transferts via les épithètes et donc faire l'objet de traductions de nombreuses manières.

Enfin, la chercheuse a pris l'exemple de l'épithète Sôter (« sauveur ») pour montrer la diversité des usages de certains qualificatifs : celui-ci a en effet servi à caractériser de nombreux dieux (Zeus, Apollon, Artémis, Athéna, etc.), qu'ils soient seuls ou en couple, grecs ou non, masculins ou féminins, et pour protéger dans de multiples domaines : maladie, guerre, mer, justice, etc. De même, on observe certains contextes dans lesquels l'attribut Sôter est partagé par Zeus et le roi Ptolémée, dans l'Égypte hellénistique. Le roi s'approprie alors, d'une certaine manière, les prérogatives des dieux et leur capacité à protéger les hommes. La chercheuse a donc conclu son intervention en précisant que l'analyse des épithètes permettait non seulement de faire émerger des réseaux de dieux mais aussi les réseaux de sens que ceux-ci véhiculent.

* * *

Parmi les échanges qui ont suivi la présentation, il a été demandé si des comparaisons avec le système égyptien étaient prévues par le projet. L'intervenante a expliqué que les ressources linguistiques internes de son équipe n'incluaient pas la connaissance des hiéroglyphes et que le projet comptait déjà un nombre considérable d'inscriptions à étudier en seulement cinq ans. Elle a néanmoins précisé que des égyptologues avaient été invités à travailler avec eux lors du séminaire « Noms de dieux ! ».

La possibilité d'un parallèle avec les saints de la religion chrétienne a également été questionnée. La chercheuse a confirmé que son modèle d'analyse visait à être exportable vers d'autres systèmes religieux, même s'il était important de penser ces systèmes différemment du point de vue théologique, le statut des saints fonctionnant de manière distincte.

Les autres questions ont permis d'insister sur l'ambivalence complexe entre unité et pluralité dans les évocations divines (notamment celles de Zeus) et sur les informations présentes dans les dédicaces étudiées, dont l'auteur est généralement identifié par un titre et des éléments de généalogie, ce qui permet d'envisager une approche sociologique des pratiques rituelles.

* * *

Parmi les échanges qui ont suivi la présentation, il a été demandé si des comparaisons avec le système égyptien étaient en projet. L'intervenante a expliqué que les ressources linguistiques internes de son équipe n'incluaient pas la connaissance des hiéroglyphes et que le projet comptait déjà un nombre considérable d'inscriptions à étudier en seulement cinq ans. Elle a néanmoins précisé que des égyptologues avaient été invités à travailler avec eux lors du séminaire « Noms de dieux ! ».

La possibilité d'un parallèle avec les saints de la religion chrétienne a également été questionnée. La chercheuse a confirmé que son modèle d'analyse visait à être exportable vers d'autres systèmes religieux, même s'il était important de penser ces systèmes différemment du point de vue théologique, le statut des saints fonctionnant de manière distincte.

Les autres questions ont permis d'insister sur l'ambiguïté complexe entre unité et pluralité dans les évocations divines (notamment celles de Zeus) et sur les informations présentes dans les dédicaces étudiées, dont l'auteur est par exemple toujours identifié par un titre et des éléments de généalogie.

Les politisations ordinaires et la fabrique du commun

Par Claire Judde et Julien Weisbein

Dans cette intervention en deux parties, Claire Judde a d'abord présenté la suite du projet « Politisations ordinaires », initié au LabEx en 2014, qui a donné lieu à une publication dans la revue *Politix*. Ensuite, Julien Weisbein a explicité la notion de politisations ordinaires dans le cadre de son terrain de recherche dans l'association Surfrider.

Dans ce projet à la jonction de l'histoire et des sciences politiques, ce sont les pratiques populaires et les politisations ordinaires depuis le XIV^{ème} siècle qui sont étudiées. L'objectif de la recherche est de dépasser l'idée selon laquelle le peuple ne se politise qu'à travers la révolte, et par conséquent d'étudier les formes non-confliktuelles de sa participation. En articulant les actions et les discours, les deux chercheurs, en collaboration avec d'autres historiens et politistes, s'intéressent à la façon dont les acteurs participent au politique au nom du bien commun.

En s'appuyant sur les travaux de différents auteurs, l'intervenante a exploré différentes manières avec lesquelles la notion de bien commun avait pu être défendue à travers les siècles. Elle a notamment cité un article de Jérémie Foa qui explique comment durant les guerres de religion, les habitants reconstruisirent le politique, sans intervention du pouvoir, en signant des pactes d'amitié entre catholiques et protestants.

Elle a également présenté des travaux de Thomas Glesener, qui a étudié comment des communautés villageoises du sud de l'Europe se sont organisées pendant l'Ancien Régime pour nourrir collectivement un porc, « le porc des âmes », afin d'alimenter les habitants les plus démunis. L'auteur analyse la façon dont différents ordres politiques rentrent en conflit autour de la construction du commun que constitue le porc des âmes.

De même, la chercheuse a cité le travail de Rachel Renault sur la construction des discours de contestation antifiscale, celui de Déborah Cohen traitant des débats communautaires sur la légitimité des prêtres pendant la Révolution française, les recherches de Samuel Hayat sur la mise en place d'un ordre communautaire dans les mines d'Anzin au XIX^{ème} siècle, ainsi qu'une note critique de Julien Weisbein sur la politisation ordinaire dans les sciences politiques.

En effet, ce dernier a poursuivi l'intervention en soulevant les enjeux disciplinaires à l'œuvre pour la science politique. Alors que l'idée de l'autonomie du champ politique est de plus en plus remise en question depuis les années 90, le chercheur a constaté qu'un certain politico-centrisme subsistait néanmoins dans cette discipline. Selon lui, la politisation y est vue de manière descendante, c'est-à-dire découlant du monde politique pour accéder ensuite aux espaces sociaux périphériques.

Il a ensuite présenté ses travaux ethnographiques et historiques sur l'association de protection des surfeurs et du littoral Surfrider. L'organisation, qui a été créée en 1990 à Biarritz, ne cesse de grandir et de s'imposer comme l'une des principales ONG environnementales en France, produisant notamment une expertise sur la qualité de l'eau, l'artificialisation du littoral, et les vagues. Dans ce projet d'HDR, Julien Weisbein cherche à montrer que l'étude de l'engagement militant de Surfrider ne renvoie pas à ce que les sciences politiques appelleraient des usages politiques du sport, mais au contraire des usages sportifs du politique.

Ses travaux convoquent la théorie de Boltanski et Thévenot sur les justifications : il semble que les discours des membres de Surfrider renvoient à une vision du monde *inspirée*, puisqu'ils valorisent la singularité, l'émotion, l'acceptation d'une puissance au-delà des humains, ce qui s'éloigne de fait de l'ordre politique. En s'appuyant sur les écrits de Nathalie Heinich sur les écarts de grandeurs, le chercheur étudie donc la façon dont ces acteurs font coexister des justifications très hétérogènes. De même, le rôle de contestation de l'association, observable par exemple sur les questions d'aménagement du littoral, est compromis lorsque celle-ci devient auxiliaire des politiques publiques : elle glisse alors de la *citée inspirée* vers la *citée industrielle*.

Cependant, l'étude vise à montrer que même si Surfrider est devenue un protagoniste du gouvernement de la mer, l'association résiste aux règles habituelles de l'action politique et n'achève pas sa politisation, dû à sa lecture morale du monde. En tentant scientifiquement de monétariser les coûts économiques qui émergeraient si les vagues disparaissaient, et en cherchant à faire inscrire la vague comme Patrimoine immatériel de l'humanité, l'organisation se place comme porte-parole d'un phénomène naturel, ce qui contribue également à la maintenir dans la *citée inspirée*.

* * *

Lors des échanges qui ont suivi, le public a interrogé Julien Weisbein sur les moyens de financement de Surfrider. Le chercheur a expliqué que l'association fonctionnait grâce aux adhésions et à des subventions sur projet, notamment des financements européens, trahissant une logique managériale.

Il a également été questionné sur la potentielle adhésion idéologique que pouvait constituer sa pratique du surf pour ses recherches. Selon lui, son identité de surfeur lui a justement permis d'observer que la pratique de ce sport renvoie au prisme moral de l'inspiration. Il a ajouté que les moyens de contrôle collectif et les outils de réflexivité qu'offraient les sciences sociales permettaient de ne pas biaiser son analyse.

L'échange s'est conclu sur les différentes visions qui existent entre les sciences politiques française et anglo-saxonne.

Solidarité sociale et proximités : de l'Etat-Providence aux communs sociaux

Par Jean-Benoît Zimmermann

Jean-Benoît Zimmermann a présenté ses travaux sur les communs sociaux, fruits d'une longue collaboration avec Jacques Garnier. Selon lui, on constate actuellement un creusement de la nature socio-spatiale des inégalités. Ce phénomène, qui résulte notamment de la globalisation de l'économie, a été accéléré par la crise économique de 2008, et témoigne d'un Etat-providence de moins en moins capable de répondre aux besoins spécifiques des populations, notamment de celles qui sont les moins favorisées. Si cette situation donne parfois lieu à des revendications violentes dans les territoires abandonnés par l'Etat, elle suscite conjointement de nouvelles formes d'action collective que l'on peut notamment désigner comme des solidarités *par le bas*. Cette tendance a amené le chercheur à s'interroger sur l'émergence de nouveaux communs.

Il a attribué les origines du modèle français de l'Etat-Providence, actuellement en crise, à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et au Conseil National de la Résistance de 1944. Ceux-ci ont intégré deux piliers majeurs dans le concept d'Etat-Providence : la protection sociale et les services publics. Ils ont aussi permis d'établir le principe selon lequel tous les citoyens ont les mêmes droits essentiels et doivent y avoir accès. Néanmoins, Jean-Benoît Zimmermann a fait le constat que les habitants du territoire français avaient inégalement accès à ces droits selon leur localité, dû au caractère asymétrique de la croissance (Perroux). En réaction à cela, l'Etat tente de palier ces inégalités spatiales par le biais des politiques d'aménagement du territoire et des mécanismes redistributifs, conformes à la théorie du ruissellement.

Ces initiatives peinent cependant à réduire les disparités, puisque les territoires, en forte concurrence les uns avec les autres pour être les plus attractifs, disposent de ressources très différentes. Les populations les moins favorisées subissent alors des inégalités cumulatives, puisque celles-ci ne touchent pas seulement les revenus mais aussi, par conséquent, la santé, l'éducation, le logement, etc. Elles s'expriment également à différentes échelles spatiales, du niveau interrégional jusqu'au sein d'une même agglomération.

Selon le chercheur, ces disparités cumulatives et multi-scalaires sont liées à un contexte de dérégulation économique et de désengagement de l'Etat.

Les deux composantes de l'Etat-Providence, la protection sociale et les services publics, sont peu à peu considérés comme des coûts et soumis à des mesures restrictives libérales, pour être remplacés par une logique de coordination par le marché.

Le recours accru au secteur privé manifeste l'incapacité des pouvoirs publics à répondre à certains besoins des populations, que l'on peut analyser en termes de proximités (Gilly et Torre). Si pour mettre en œuvre ses politiques territoriales, l'Etat tient compte de la proximité géographique, c'est-à-dire de l'accès physique aux ressources, il omet en revanche de prendre en considération des caractéristiques plus abstraites des populations, comme leurs particularités culturelles, religieuses, cognitives, etc. Cette proximité, que l'on peut appeler « institutionnelle », détermine effectivement les conditions d'accès et d'usage des ressources.

En étant inadaptées aux singularités sociales des territoires, ces situations déclenchent des sentiments d'abandon chez des pans entiers de la population de certaines zones, confrontés à la paupérisation, l'échec scolaire, l'insécurité, etc. Elles ont pour conséquence de généraliser une logique d'affrontement avec les services de police, de stigmatiser les « quartiers », mais aussi d'éloigner les guichets de service public alors même que les services publics de proximité ont pour rôle de contribuer à la cohésion sociale des populations défavorisées. Pour Jean-Benoît Zimmermann, il est donc nécessaire de prendre en compte la rentabilité sociale des services (Lipietz) avant leur rentabilité économique et de combiner les proximités géographique et institutionnelle pour passer d'une logique d'impératifs dus à l'individu à celle d'impératifs dus à des groupes sociaux.

L'abandon vécu par ces populations défavorisées a pour caractéristique de prendre la forme d'action collective non plus sur les lieux de production mais sur ceux d'habitat et de consommation. Il se manifeste parfois par une colère non-canalitée, sans adversaire clairement identifié, mais aussi par le regroupement de communautés locales ou micro-locales. Celles-ci s'organisent *par le bas* pour palier les difficultés d'accès à la santé, au logement, à la culture, etc., initialement considérés comme des droits et assurés *par le haut*, par l'Etat-Providence.

En prenant une dimension de bien collectif, ces conditions de la vie sociale deviennent des « communs sociaux », c'est-à-dire des ressources sociales mises en commun dans une visée universaliste et avec un accès local démocratique (Defalvard). Ces communs sont pluridimensionnels, puisque la santé est par exemple liée à d'autres biens comme le logement ou l'alimentation, et implique l'interdépendance des individus, dans le sens où aucune solution individuelle ne peut être pérenne. Seule l'action collaborative permet d'accéder durablement aux ressources, ce qui permet la création de liens de solidarités entre les individus.

En tenant compte de ces caractéristiques, la notion de commun peut être élargie aux contextes dans lesquels la situation de chaque individu dépend de celle des autres, invalidant toute solution faite en dehors d'une action collective. Si un groupe d'individus prend cet état de fait en compte et s'organise pour agir dans le sens de l'intérêt commun, alors il s'agit d'un commun. Ainsi, bien que la proximité géographique des inégalités facilite la coordination d'une action collective, c'est la proximité institutionnelle qui la déterminera en fondant un intérêt commun.

Dans cet agir ensemble, des règles se mettent en place pour préciser les rôles et les devoirs de chaque individu, tout comme des formes concrètes de gouvernance, pour permettre à l'action collective de remplir ses objectifs. Jean-Benoît Zimmermann a ensuite terminé son intervention en concluant que, pour permettre l'accès à ces ressources essentielles au plus grand nombre, les solidarités *par le bas* nécessitaient d'être soutenues *par le haut*, notamment via les services publics, des modalités d'attribution de soutien public (subventions par exemple) et une dimension législative.

* * *

De nombreuses questions ont suivi l'intervention de Jean-Benoît Zimmermann. Un chercheur s'est notamment interrogé sur les raisons de l'utilisation du terme « commun », et non « d'action collective ». Jean-Benoît Zimmermann a expliqué qu'un commun ne se référait pas à une action mais à une situation, et qu'une action collective pouvait prétendre à améliorer un bien commun. Une autre personne a soulevé la fragmentation des luttes pour les biens communs, en commentant que penser les biens communs ensemble faciliterait leur défense.

Dynamique des clusters et résilience territoriale

Par Jérôme Vicente et Joan Crespo

Jérôme Vicente et Joan Crespo ont présenté leurs travaux sur les *clusters*, qu'ils étudient depuis cinq ans. Ils ont défini un *cluster* (grappe industrielle ou encore pôle de compétitivité) comme un regroupement localisé d'organisations de différentes natures, tourné vers un marché, une industrie ou un domaine technologique particulier. Il se différencie d'une agglomération industrielle traditionnelle par sa densité relationnelle, la coopération et l'échange de connaissances qui y interviennent.

Les chercheurs se sont demandé comment un *cluster* parvenait à retrouver ou maintenir une trajectoire de croissance lorsqu'advenait un choc externe. Pour comprendre la résilience territoriale, ils se sont intéressés aux capacités internes de ce type de groupement pour résister aux bouleversements, mais aussi pour les anticiper et ainsi être lui-même à l'origine de changements. Plus précisément, ils ont interrogé les dynamiques, capacités et propriétés structurelles des réseaux des *clusters*, qui leur permettent de réorganiser leurs ressources pour faire émerger un nouveau marché, ainsi que le rôle des acteurs publics dans ce phénomène.

Selon eux, les réseaux se définissent comme un ensemble de nœuds – les acteurs – et de liens, qui peuvent correspondre à des flux de connaissances, de capital humain, d'interdépendance technologique ou même de sous-traitances. Ils peuvent s'étudier sur trois niveaux interdépendants : les liens entre deux acteurs (niveau dyadique), la position d'un acteur dans le réseau (niveau ego), ou la structuration de l'ensemble des nœuds et de liens du réseau (niveau structurel).

Pour classer les *clusters* en différents modèles de réseaux, les deux chercheurs évaluent notamment le nombre de liens entre les acteurs (distribution des degrés) et la propension des acteurs à créer des relations avec des membres présentant des caractéristiques communes (assortativité). Ils peuvent également se différencier selon leur tendance à nouer des liens avec l'extérieur. Ainsi, les réseaux les plus résilients sont ceux dits « *cluster/pipeline* », car ils présentent une connectivité à la fois locale et non-locale. Leurs relations avec l'extérieur leur octroient un avantage non-négligeable puisqu'elles leur permettent de se standardiser, de capter des ressources supplémentaires, de s'encastrent dans le domaine global, etc.

Lorsqu'un *cluster* émerge, il est d'abord éclaté, puis un processus d'ossification de sa structure se met en place. Ce sont les modèles hiérarchisés, ouverts à la périphérie (disassortatifs) et disposant de multiples cœurs, qui vont amener de nouvelles idées sur le marché, qui sont les plus résilients. Un cluster en tant que tel n'a pas de stratégie, puisqu'il est une agrégation d'acteurs. Ceux-ci sont d'ailleurs susceptibles de sortir du réseau sans pour autant y mettre fin, puisque c'est la structure qui se perpétue.

En ce qui concerne les acteurs qui sont porteurs de changement dans le cluster, les *knowledgeable agents*, ils dévient consciemment des trajectoires existantes lorsqu'ils considèrent qu'une opportunité apparaît. Les chercheurs les ont catégorisés selon leurs caractéristiques intrinsèques de membres du réseau (locaux ou non-locaux, nouveaux ou expérimentés dans leur activité, privé ou public, appartenant au cœur ou à la périphérie) et leur rôle dans le processus de transformation (déclencheurs ou suiveurs, exerçant l'activité du *cluster* comme activité principale ou complémentaire). Ces possibilités de profils sont autant de différents modes d'émergence d'innovation imaginables.

Selon les deux intervenants, les politiques publiques de l'innovation, cherchant autrefois uniquement à réparer les défaillances de marché, témoignent aujourd'hui d'un changement de paradigme. Ce sont désormais les défaillances de réseau qui mobilisent l'attention, ce qui amène les pouvoirs publics à développer des dispositifs incitant à la collaboration. Cependant ces politiques peinent à prendre en compte les spécificités de chaque réseau et à favoriser les connexions avec les périphéries, délaissées au profit des cœurs, dans lesquels les industries bien installées exercent un lobbying fort.

Si ce cadre d'analyse, qui permet de mieux comprendre le rôle de la structuration des *clusters* dans la résilience territoriale, est reconnu et validé empiriquement, il nécessite encore d'être étudié sur des périodes longues et au niveau micro-économique. Selon Jérôme Vicente et Joan Crespo, il pourrait également s'enrichir grâce à une perspective pluridisciplinaire, qui ferait intervenir la sociologie, l'histoire, les sciences politiques ou la géographie.

* * *

A la fin de l'intervention, le public a abordé la question de la prise en compte de la taille des firmes dans l'analyse de la résilience d'un *cluster*. Selon les deux intervenants, un acteur majeur peut effectivement conditionner la survie d'un *cluster* si son modèle n'est pas suffisamment résilient, mais ils ont aussi ajouté que même lorsqu'une grande entreprise quitte un territoire, les compétences peuvent rester dans cette zone via les ressources humaines.

D'autres commentaires ont permis de souligner le fait que les pouvoirs publics influençaient le développement économique territorial non seulement via des subventions, mais aussi grâce à des incitations.

La nécessaire critique de l'économie politique du numérique

Par Nikos Smyrnaiois

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paul Sabatier et chercheur au LERASS, Nikos Smyrnaiois a présenté la critique de l'économie politique du numérique de son livre *Les GAFAM contre l'internet*. Il a recontextualisé cette publication en expliquant que, grâce à sa thèse sur le journalisme en ligne en 2005, il avait fait le constat que l'industrie de l'internet était non seulement porteuse de nouveaux acteurs, extérieurs au journalisme, mais aussi vectrice d'idéologies et de pouvoir. Suite à cette observation, il a jugé qu'il était nécessaire de produire une analyse critique de ce phénomène et d'étudier les rapports sociaux à l'œuvre dans l'économie politique numérique.

Dans son livre, le chercheur s'est intéressé aux points communs que partagent les acteurs des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) en termes de conditions favorables et de stratégies. Il a également cherché à caractériser l'intermédiation informationnelle, *infomédiation*, que constituent les deux marchés génériques de l'Internet : l'accès à l'information et la mise en contact avec d'autres internautes. Selon lui, l'histoire de l'Internet implique qu'il soit dominé par un oligopole, puisque dès les années 90, ont émergé des tentatives pour créer des géants de l'Internet, réunissant médias et réseaux. Même si ces dernières ont échoué, elles ont servi à préparer idéologiquement le terrain pour qu'un oligopole comme les GAFAM surgisse, et ont permis d'accentuer le processus de marchandisation nécessaire à son succès.

Le chercheur a expliqué que les conditions de cet oligopole étaient notamment la financiarisation de l'économie, qui a amené à investir de grandes quantités de capitaux dans des lieux rentables comme la Silicon Valley, et ainsi un afflux monétaire considérable pour cette région de l'économie du numérique. Nikos Smyrnaiois a illustré le développement financier remarquable de ce marché en constatant qu'en 2011, les cinq valorisations boursières les plus importantes étaient principalement composées de firmes pétrolières et de banques. A peine 6 ans plus tard, elles étaient constituées par les GAFAM. Il a aussi remarqué que le succès de ce marché oligopolistique était dû à la non-rivalité des biens numériques, à de fortes externalités positives permises par l'activité des internautes et à l'abaissement des coûts de transaction, qui permet plus de sous-traitance. De plus, l'intervenant a noté qu'un effet de réseau était à l'œuvre : plus ces réseaux comportent d'internautes, plus ils sont utiles et continuent donc de grandir.

Selon lui, cet oligopole s'explique également par une régulation insuffisante, due à l'idéologie dominante de l'autorégulation, ainsi qu'à une incapacité à gérer la complexité des technologies et à un manque de volonté politique, notamment concernant la taxation. Ce manque de régulation ne s'exprime pas seulement sur le plan économique, mais aussi au niveau de la modération des contenus et de l'exploitation des données privées par les firmes. Cette situation s'explique principalement par le fait qu'aucune législation ni contrôle démocratique n'ont été réfléchis sur le sujet pendant une quinzaine d'années, même si les gouvernements commencent actuellement à s'en préoccuper.

Au niveau stratégique, les GAFAM ont aussi pour point commun de reposer sur un travail sous-traité et précaire, comme la modération des contenus payée au clic chez Youtube, et sur l'activité des internautes. De même, ils répondent tous à une hétéronomie publicitaire, c'est-à-dire qu'ils fondent leur modèle de manière à servir les intérêts des annonceurs, avant ceux des utilisateurs. Un autre de leurs éléments stratégiques communs est de concentrer leur activité tant horizontalement (proposer une palette de services complémentaires), que verticalement. En effet, ils produisent à la fois des services numériques et les équipements informatiques, les systèmes d'exploitation, les data centers, et les réseaux de communication qui sont nécessaires à ces activités numériques.

L'intervenant a ajouté que, pour organiser leur service d'*infomédiation*, les GAFAM utilisaient des algorithmes. Ainsi, les fils d'actualité de Facebook, par exemple, sont régis par des critères algorithmiques, servant *in fine* les intérêts économiques de ces firmes, et reposant sur les interactions sociales des utilisateurs.

Pour conclure, le chercheur a fait remarquer que les logiques oligopolistiques de l'économie numérique, contrairement aux principes fondateurs de l'Internet, avaient considérablement modifié certains champs sociaux comme le journalisme. Il a donc clos son intervention en interrogeant la possibilité de créer des alternatives crédibles à ce modèle, de plus en plus aliénant, sans une profonde remise en question du capitalisme néolibéral.

* * *

L'intervention a suscité de nombreuses réactions en lien avec le contrôle des données privées et l'affaire Cambridge Analytica. Elles ont notamment mené à interroger le potentiel rôle régulateur de l'Etat : en tant que services gratuits et utilisés par tous, les moteurs de recherche ne devraient-ils pas être démantelés pour devenir des services publics ? Les intervenants ont cependant relevé qu'une trop forte intervention de l'Etat sur les activités en ligne pouvait

également amener des dérives dangereuses pour la démocratie, comme c'est le cas du contrôle sur le contenu qui a lieu en Chine via l'application WeChat.

De même, Nikos Smyrnaiois a caractérisé le lien de l'oligopole GAFAM avec tous les secteurs de l'économie de dangereux, car formant un méta-oligopole tendant à se rendre de plus en plus indispensable.

Les 'Community-Supported Agriculture' : Locales et globales... mais pas seulement.

Par Michaël Pouzenc

Michaël Pouzenc a présenté une étude de cas sur les « Community-Supported Agriculture » (CSA), ces groupes de consommateurs qui s'organisent pour se fournir auprès de producteurs locaux. Si en tant que forme de circuits courts, ce phénomène récent fait l'objet de nombreuses études académiques et d'un fort développement, il n'en demeure pas moins un phénomène très limité : moins d'un ménage sur 200 serait concerné par ce mode de consommation alternatif.

D'après le chercheur, ce modèle présente une forme d'engagement particulièrement forte, puisque les membres paient d'avance pour des paniers de fruits et légumes, représentant une part de la récolte du producteur. Les CSA impliquent donc une solidarité entre consommateurs et agriculteurs face aux aléas des récoltes, et ont également pour but de vérifier collectivement la qualité des pratiques de production (biologiques ou non). C'est donc un projet de société, défendant une conception d'un rapport particulier à la nature et à l'agriculture, que ce phénomène sous-entend. Son idéologie globale s'articule autour de trois thématiques principales : l'accès à une alimentation saine, la contribution au maintien de l'agriculture paysanne et la relocalisation de l'économie.

Bien que revendiquant une production locale, le projet des CSA ne rejette pas pour autant la globalisation, puisqu'il aspire également à un partage d'expériences au niveau international. Ce partage s'effectue notamment via internet entre groupes locaux des quatre coins du monde, comme le montre l'exemple du Chiapas, où se teste la culture d'un champignon japonais riche en protéines, en vue de répondre à des problématiques alimentaires régionales. Ce mouvement alternatif s'inscrit donc à la fois dans le local et le global, comme le veut la formule du développement durable « penser global, agir local ».

C'est toute la complexité du rapport entre ces deux échelles d'espaces que le chercheur a analysée durant son intervention. Le projet des CSA les invite à s'affranchir de la conception classique d'emboîtement d'échelles (le global enveloppant le macro-régional, puis le national, etc.) pour créer une relation beaucoup plus directe entre les niveaux local et global. Mais très vite le développement des CSA les amène à se structurer... en mobilisant toute la palette habituelle des échelles spatiales intermédiaires, du local au global. Cette structuration se fait notamment par le réseau Urgenci, qui vise à réunir l'ensemble de ces partenariats locaux à travers le monde, pour les promouvoir et organiser l'information s'y rapportant. Ne serait-ce que pour une compréhension plus aisée, ces informations mondiales sont organisées... par continent.

En ce qui concerne l'Europe, bien que le phénomène s'étende à tout le continent, de grandes différences peuvent être constatées entre les pays, qu'il s'agisse du nombre de CSA ou de l'ancienneté de ce type de circuits courts dans le pays. Certains ont même leur propre nom pour désigner les CSA, comme en France (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne : AMAP), témoignant de réalités distinctes derrière ce concept. En effet, ces différences

reflètent une variété de trajectoires nationales singulières, en matière d'agriculture comme de mobilisations citoyennes pour l'écologie, ainsi que des dispositifs de régulation ou d'accompagnement par les autorités propres à chaque pays. Le chercheur a également constaté que les CSA se structuraient de manière régionale, et même infrarégionale, puisqu'il existe par exemple un réseau d'AMAP propre à certains départements.

L'intervenant a remarqué que le mouvement, pourtant alternatif et se méfiant des institutions, n'était finalement pas indépendant des jeux d'échelles dans son rapport à l'espace, mais plutôt structuré de manière multi-scalaire, comme le prouve l'existence de réseaux d'AMAP au niveau départemental, mais aussi régional, national et mondial. Selon lui, plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi les CSA admettent un emboîtement d'échelles, en plus de leur relation directe entre local et global : les trajectoires historiques et agricoles, des raisons pratiques et cognitives (on inscrit plus facilement un mouvement dans des limites institutionnelles bien identifiées), ou même des enjeux identitaires.

D'après le chercheur, le cas des CSA donne à réfléchir sur la notion de territoire : par exemple, la construction européenne, habituellement considérée comme faible à cause de frontières floues, est très claire dans le mouvement des CSA, pour qui l'idée d'Europe est comprise au sens large. Le chercheur a clos son intervention en rejoignant Bertil Sylvander sur l'intérêt d'étudier les signaux faibles : les CSA correspondent à un phénomène d'ampleur très limitée mais donnent à réfléchir sur bien des idées qui traversent l'ensemble de la société aujourd'hui, permettant de mieux comprendre la structuration des mondes sociaux.

* * *

Durant les échanges qui ont suivi l'intervention, il a été suggéré d'étudier le mouvement des CSA dans une perspective historique, notamment en le comparant aux mouvements agricoles des années 20 à 40, et aussi d'analyser les enjeux qu'il représente pour le système capitaliste.

Un autre chercheur a questionné les motivations des individus à s'engager dans des AMAP, suggérant qu'elles étaient peut-être plus souvent tournées vers la préoccupation de manger plus sainement que vers un « penser global ». Michaël Pouzenc a répondu que même si ces motivations pouvaient être individualistes, les discours de justification étaient massivement orientés vers cette vision « globale ». Selon lui, on retrouve les mêmes argumentations aux différents endroits du monde où des CSA sont présents, dans des termes très similaires, faisant références à la réappropriation du travail agricole, au besoin de relocaliser, à l'importance des micro-actions individuelles pour changer le monde, etc.

Les sciences face à la dissémination de leurs savoirs

Par Marc-Henry Soulet

Au travers de sa présentation, le sociologue Marc-Henry Soulet réfute l'hypothèse selon laquelle les sciences sociales nous aideraient peu à comprendre la société. Au contraire, elles sont aujourd'hui caractérisées par la dissémination de leur savoir représentée par une sociologie « publique » avec ses propres enjeux.

Marc-Henry Soulet conteste la conjecture qui décrit les sciences sociales comme faibles, spéculatives, éloignées des citoyens, et ne sachant pas communiquer, les forçant à continuellement démontrer leur utilité. En effet, de nombreuses formations universitaires les ont incorporées depuis qu'elles ont commencé à être enseignées au siècle dernier avec l'institutionnalisation de la sociologie. Beaucoup de personnes ont été formées à des méthodologies qui s'inscrivent dans les sciences sociales appliquées et utilisent leur expertise au-delà des murs de l'université. Les modes de vie, les institutions et les citoyens se sont appropriés, ou ont partiellement assimilés, un vocabulaire et une forme de raisonnement qui trouve ses racines dans les sciences sociales.

Ensuite, le sociologue observe la dissémination actuelle du savoir des sciences sociales. Une des conséquences de cette dissémination est travers l'émergence d'une sociologie ordinaire qui marque une forme d'agir sociologique particulier. Cette dernière présente des nouveaux défis pour les disciplines concernées qui ne peuvent ignorer le savoir socialement partagé, et que Marc-Henry Soulet présente sous la forme de deux enjeux.

Le premier enjeu concerne la légitimation du savoir : auparavant exclusivement assurée par la communauté scientifique, elle est aujourd'hui exercée par les communautés extérieures. La collaboration entre ces deux univers crée des formes de réflexivité sortant du milieu purement académique. Une partie de la recherche doit être partagée et négociée, et nous assistons ainsi à une forme d'hybridation du savoir qui mêle connaissance théorique-scientifique et savoir pratique-social-engagé. Le déplacement de ces champs de connaissances co-produites entraîne une relative discontinuité des savoirs, l'émergence de formes d'épistémologies tolérantes et de nouveaux questionnements.

Le deuxième enjeu ~~mis en avant par le sociologue~~ concerne la fonction classique du chercheur scientifique. Selon Marc-Henry Soulet, cette fonction ne doit pas disparaître même s'il est important de prendre acte d'autres formes d'actions présentes dans les sciences sociales. Le rapport entre chercheurs et acteurs externes au milieu académique ne suit pas les dynamiques de la didactique classique, mais des dynamiques collaboratives caractérisées par le partage des savoirs et des pratiques. Face à ces évolutions, il est important de réfléchir à des passerelles permettant la négociation des informations et la compréhension réciproque.

En conclusion, l'intervenant précise que ce type de collaboration amène à l'émergence d'une nouvelle fonction de médiateur dans le champ de la recherche. Son rôle, dans le cas notamment d'une recherche collaborative, est de faciliter des compromis sociaux et scientifiques entre des

acteurs très différents. Ses compétences professionnelles doivent permettre de créer des ponts entre savoirs théoriques et pratiques.

Une des questions posées à Marc-Henry Soulet, lors des échanges avec la salle, est : « Existe-t-il une asymétrie entre savoir académique et savoir citoyen ? ». La réponse du sociologue est qu'il faut en terminer avec la vision de discontinuité, car au contraire, si nous imaginons ces savoirs sur une échelle, nous pouvons-penser que ce ne sont pas les natures mais les degrés qui diffèrent. Ceci n'enlève rien au fait que demeure en arrière-plan la question du rapport entre le savoir et le pouvoir.

Les Observatoires citoyens : Quelle place pour les chercheur-e-s ?

Par Daniel Welzer-Lang, Frédéric Rodriguez et François Mignard

Dans la première partie de cette présentation, François Mignard, ex-secrétaire générale de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), a présenté une brève histoire de cette association dont la mission principale est la défense des valeurs des droits de l'homme. Elle est composée de commissions d'enquêtes qui travaillent sur des problématiques propres à la vie politique.

Les thématiques sur lesquelles travaille actuellement la LDH de Toulouse sont variées. Elles sont étudiées par des « Observatoires », tel que l'Observatoire sur les violences policières, ou encore l'Observatoire sur les mouvements citoyens dans les ZADs. Ces derniers ont tous en commun une méthodologie qui s'inscrit dans le registre de l'enquête, et sont composés de membres disposant sur l'ensemble d'un fort capital social et culturel.

Après cette introduction, les intervenants nous ont présenté l'Observatoire sur l'accueil des étrangers à la Préfecture de Toulouse. L'enquête menée est un exemple réussi de recherche collaborative entre des chercheurs de l'Université Toulouse Jean Jaurès (UT2J), des militants, des bénévoles, des étudiants, des citoyens et des syndicalistes. La question initiale qui a mené à la construction de cet observatoire est la suivante : Pourquoi y a-t-il toujours la queue devant les portes de la Préfecture ? Est-ce que cette queue est structurelle ? La LDH a initié cette collaboration ayant constaté entre autre le besoin de compétences et connaissances scientifiques pour la construction des grilles d'entretien, l'analyse statistique des données recueillis, et la coordination de l'observatoire.

Le travail collectif a duré deux ans, une fois l'Observatoire lancé. Grâce au travail d'équipe, le groupe a recueilli 475 questionnaires. Leur passation s'est effectuée devant la porte de la Préfecture, avec l'objectif de comprendre les problématiques administratives rencontrées par les usagers. Après l'analyse qualitative de ces données, le groupe de travail a rédigé un rapport intitulé : « *Les principes républicains bafoués par la Préfecture de la Haute Garonne. Une maltraitance institutionnalisée.* », qui a été publié sur le site de la LDH. Cette enquête montre que, pour de nombreux usagers, la visite de cette institution provoque de la peur. Il s'agirait de maltraitance psychologique, illustrée notamment par le cas de la responsable du bureau d'immigration qui est décrite comme capable de comportement « sadique ». Le rapport présente également l'hypothèse selon laquelle la Préfecture suivrait une gestion administrative « post-coloniale », car sur les 10 nationalités interrogées, 9 sont issues d'anciennes colonies françaises. Un dernier élément apparaît significatif : les usagers sont pour la plupart des résidents depuis 10 ans ou plus, venant régulariser annuellement leurs papiers, et non des demandeurs d'asile ou des réfugiés. Les intervenants précisent que la publication du rapport d'enquête a créé un scandale, et que la Préfecture a porté plainte contre le CNRS.

Un aspect intéressant de ce travail collaboratif est la création, suite à la publication du rapport, d'un comité d'usagers composé d'associations toulousaines qui défendent les droits des étrangers. Le comité a obtenu des rendez-vous programmés tous les deux mois avec la

Préfecture, pour discuter de la situation concernant l'accueil des étrangers. La mise en place de ces actions illustre la capacité de la recherche collaborative à créer des dynamiques de changement.

Dans la deuxième partie de l'intervention, le chercheur Daniel Welzer-Lang a identifié des éléments permettant de caractériser la fonction des chercheurs et des militants lors de cette enquête. Les chercheurs ont eu une fonction de coordination, d'animation et de communication. Ils ont cherché à maintenir un rapport horizontal dans leurs relations avec le groupe, pour permettre un partage dynamique, démocratique et transparent. D'après Daniel Welzer-Lang, les militants exprimaient une certaine méfiance au début de l'enquête, car ils souhaitaient que cette recherche collaborative soit faite avec eux et non sur eux. Face à ce problème, les repas partagés en début de réunion se sont révélés moteur dans la création du lien social entre les membres du groupe. Les chercheurs soulignent l'importance d'organiser des rencontres de coordination rapprochées, parce que même si les bénévoles s'engagent facilement, ils se désengagent aussi rapidement.

Lors des échanges avec les intervenants, une chercheuse canadienne affirme que ce type de recherche collaborative, ou discours scientifique et discours engagé, sont très développés au Canada, et que l'on y retrouve les enjeux de la pluridisciplinarité.

Un autre point de discussion portait sur la légitimité scientifique dans la défense de certaines valeurs considérées comme engagées. La question posée est la suivante : Quelles valeurs lient le discours scientifique et le discours engagé ? Est-il possible de parler de valeur scientifique ?

Soignants et sociologues face aux obstacles de la sagesse pratique. Une réflexion à partir de la prise en charge de personne en grande précarité dans des Permanences d'Accès aux soins de Santé (PASS) en France

Par Florent Champy

Au cours de cette présentation, Florent Champy nous expose des éléments de son métier de praticien chercheur, et notamment son travail sur les PASS (Les Permanences d'Accès aux soins de Santé) de l'hôpital public de Toulouse. Le PASS est un service hospitalier qui s'occupe des personnes en situation de grande précarité. C'est une structure qui peut mobiliser le budget de l'hôpital et subir les règles hiérarchiques et managériales de l'établissement.

Florent Champy adopte une visée pratique sur le PASS, avec l'objectif d'améliorer l'organisation de ce service en accompagnant les acteurs de la profession médicale et le personnel administratif vers un changement réfléchi. À travers son action au sein de la structure, le chercheur a introduit le concept aristotélicien de la réflexion par la sagesse pratique, en d'autres termes « le bon sens » qui peut éviter les automatismes techniques qui caractérisent la logique du secteur médical. Selon Champy, le fait d'insérer ce concept au cœur de la pratique médicale faciliterait une prise de décision réfléchie face à des situations d'incertitude. En effet, la logique technique ne permet pas de voir les problèmes dans leur globalité ni d'affronter des situations complexes, car elle donne plus d'importance aux moyens qu'aux finalités de l'activité médicale.

L'intervenant précise que la sagesse pratique est un bon outil de travail, mais que le concept seul ne permet pas d'aller bien loin. Selon lui, il existe des règles et des rigidités dans le milieu médical qui font obstacle à la sagesse pratique, ne permettant pas toujours de prendre des décisions « de bon sens ». Une partie de la recherche de Florent Champy consiste donc à comprendre les règles qui régissent le PASS, afin d'aider les acteurs qui y travaillent à les dépasser. C'est un travail de transgression mais surtout de réflexion nécessaire dans le cadre de la sagesse pratique. Alors que la sociologie et la philosophie sont très liées, et pourraient conjointement contribuer à améliorer la prise de décision, Champy déplore des problèmes de communication.

Lors des échanges avec Florent Champy, des chercheurs lui ont demandé d'expliquer sa méthode de travail. Il a répondu qu'en général il observe dans un premier temps, et mène des entretiens dans un second temps. Un élément central de sa méthodologie est sa participation à des réunions de concertation pluridisciplinaire avec les soignants, la direction financière de l'hôpital etc. Il emploie également des méthodes informelles pour la collecte de données, comme par exemple les discussions autour de la machine à café. À travers cet ensemble de méthodes, Florent Champy arrive à identifier les blocages structurels, et à accompagner les acteurs vers le bon sens.

Une expérience de recherche action participative autour de la préservation d'espaces agro-naturels dans la périphérie toulousaine : premiers jalons.

L'exemple de Gardénia

Par Hélène Guétat -Bernard, Liliane Sochacki, Lisa Bergeron, Michel Dunand, Alexis Annes, Elsa Pibou, Anna Carbonnel, Pascal Lombarda

Lors de cette présentation, les intervenants nous ont exposé les facettes d'une recherche participative appelée « Projet Gardenia », à laquelle ont participé le collectif Terres fertiles, l'association Temps D'agir, des chercheurs des laboratoires LISST et CERTOP, et d'autres associations. En effet, ce collectif note qu'il existe des actions pour préserver la biodiversité en ville face à l'urbanisation de masse. Le constat des intervenants est que l'urbanisation se remarque en France à travers plusieurs phénomènes : le grignotage de terres agricoles, sans que l'impact environnemental soit pris en considération ; de grands travaux qui structurent l'organisation de la ville ; un impact thermique non chiffré ; et une concertation minimale des citoyens montrant des dysfonctionnements au niveau politique.

En plus du manque de concertation, nous assistons à une gestion parfois inefficace des travaux engagés par les élus qui ne sont pas toujours informés de l'état de leur territoire. Le risque est alors de manquer des opportunités pour préserver l'environnement. L'exemple de la vallée de l'Hers l'illustre, car il y a un manque de protection et de mise en valeur des territoires naturels et agricoles, inondables et humides. Le collectif a identifié deux axes d'action politique : la mise en place d'un conseil scientifique pour comprendre les liens économiques, sociaux et géographiques du territoire, et la mobilisation d'outils d'échange et de dialogue.

L'organisation de débats publics et de repas partagés a permis l'implication des citoyens. Les réflexions participatives ont été facilitées par les outils numériques. D'après une intervenante, ces événements ont amélioré la communication et le lien social, permettant au collectif de devenir force de proposition face aux élus.

Le projet Gardenia repose sur une démarche de recherche-action participative qui a pour but de produire des connaissances scientifiques et de développer des actions, en faisant collaborer citoyens, scientifiques, agents techniques et politiques. Plusieurs difficultés ont émergé au cours de ce processus. Premièrement, les financements imposaient des contraintes de temps qui n'étaient pas toujours en cohérence avec la réalité du terrain (besoins, mise en place d'actions). Deuxièmement, l'établissement d'un langage commun a été nécessaire face aux termes scientifiques et techniques utilisés au cours de cette recherche participative. Troisièmement, les intervenants ont constaté une instabilité du collectif en terme d'implication des bénévoles et des chercheurs, et une difficulté de gestion des évolutions des rôles dû à la conciliation de contraintes professionnelles et individuelles.

Enfin, la construction d'une méthodologie de travail commune permet d'établir une cohérence de recherche et d'action entre les différents participants. L'inexistence d'une boîte à outil au départ les conduit à l'élaborer chemin faisant.

Lors des échanges avec le public, les intervenants ont fait part d'un manque de légitimité des chercheurs auprès des autres participants à cette recherche. Il y avait une forme de méfiance envers eux, une non reconnaissance de leur expertise. Cette méfiance s'est atténuée avec le temps grâce à l'instauration d'un rapport de collaboration entre tous les membres.

28 Mars 2018

Deux en une. La résilience institutionnelle à l'épreuve de la fusion régionale en Occitanie

Par Vincent Simoulin et Emmanuel Négrier

Les chercheurs Vincent Simoulin et Emmanuel Négrier ont présenté les premiers résultats de leur étude en cours. Ils analysent l'invention de la nouvelle région Occitanie, et notamment la résilience institutionnelle des anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon depuis la fusion débutée en 2015. Ces premiers résultats apparaissent dans un article intitulé : « Fusion des politiques régionales. La recomposition des régions françaises au prisme de l'Occitanie. », publié dans *Droit et Société* au mois d'avril 2018. D'autres travaux de recherches en découleront. Les chercheurs ont construit leur enquête sur les questions suivantes : Comment les anciennes régions vont-elles résister à cette fusion dans le temps ? Quels sont les changements et les résistances ? Qui sont les vaincus et les gagnants de cette recomposition ?

En France, la fusion de certaines régions a rencontré des résistances surtout liées au fait qu'elle amènerait à une dénaturalisation des représentations et des territoires. Les anciennes régions Midi-Pyrénées (M-P) et Languedoc-Roussillon (L-R) se ressemblent du point de vue de leur coloration politique, du PIB par habitant, et de la densité de population. Leur fusion amènerait, par exemple, à la remise en cause de certains supports d'identification des citoyens liés à l'identité territoriale. Mais la contestation de la fusion M-P et L-R a été plus appuyée en Languedoc-Roussillon par les acteurs politiques. Il y a eu des affichages dans ce sens au conseil régional à Montpellier, et les élus ont imposé aux agents de l'ex-région Languedoc-Roussillon une politique de non coopération.

Vincent Simoulin et Emmanuel Négrier se sont concentrés sur l'analyse comparative de la politique culturelle et de la politique de la recherche de ces deux anciennes régions. Ils ont d'abord remarqué des approches différentes à la culture : en L-R, le budget culture du Crous était beaucoup plus important que celui de M-P. Par contre, les deux régions ont des dépenses similaires en recherche-développement, et la fusion de ce domaine s'avère compliquée car la nouvelle logique régionale s'appuie sur une logique de site et d'excellence dans les classements éducatifs mondiaux.

Selon les intervenants, malgré un choc de réflexivité produit par cette union forcée qui s'effectue aujourd'hui, nous allons vers une adaptation et un changement des pratiques. L'harmonisation des politiques de mobilité s'observe par la création de services de bus reliant Toulouse et Montpellier, l'augmentation des co-voiturages, et le développement d'outils de travail à distance comme les vidéoconférences. Il semblerait que les acteurs concernés jouent le jeu. L'INRA s'est doté d'une logique d'adaptation. Mais les modèles culturels et scientifiques se négocient et s'imposent, ce qui est un défi pour le CNRS.

En poursuivant leur enquête, les chercheurs vont étudier les formes de frustrations vécues par les différents partis. Les « vainqueurs », c'est-à-dire celles et ceux qui étaient en faveur de la fusion, ont vu leurs dispositifs étendus à la nouvelle région. Or il était nécessaire de tout reformer en prenant en compte les spécificités territoriales en opposition, ce qui a déçu les pro-fusion. Par exemple, lors du recueil de données, Vincent Simoulin a interviewé une élue féministe de Montpellier qui déplorait le fait que les 20 ans de sensibilisation sur la question du genre devaient être repris de zéro. Selon elle, il y aurait beaucoup de « machos » en Midi-Pyrénées.

Pour conclure, les chercheurs affirment qu'une forme de résilience paradoxale aurait émergé à travers la fusion des régions. Celle-ci a fait cristalliser des identités régionales alors même que ces identités distinctes sont vouées à disparaître au profit de l'Occitanie.

Lors des échanges, l'existence de différentes cultures politiques entre les régions a été mise en valeur. Par exemple, il existerait une tradition du compromis en Midi-Pyrénées, et à Montpellier la politique serait davantage démonstrative. Il a également été dit que d'autres régions ont eu des difficultés à fusionner à cause de ces bipolarités. La région Paca, par exemple, a vu se confronter Nice et Marseille comme deux pôles incompatibles, avec des territoires très différents : la montagne et le littoral.

Carrière politique et administration des ressources naturelles : les cas de pénuries en eau sur le bassin hydrographique Adour Garonne.

Par Thomas Debril et Gael Plumecoq

La recherche présentée par Thomas Debril et Gael Plumecoq porte sur la participation des sciences dans la régulation de l'eau et de l'hydrométrie sur le bassin d'Adour Garonne. Le premier axe de recherche concerne la quantification des ressources naturelles, et le second axe sur comment ces techniques participent aux modes de gouvernance. En d'autres termes : Comment les débits sont-ils calculés, et comment ce chiffre s'institutionnalise-t-il ? Selon les intervenants, nous assistons aujourd'hui à une quantification massive et accélérée du monde et de la nature, à l'émergence de nouvelles modalités de production de connaissances sur la nature ainsi que de nouvelles modalités de gouvernance qui doivent être analysés.

Le chiffre est l'outil de vérification, de preuve et d'objectivité pour quantifier les ressources naturelles. Mais cette affirmation est remise en question par une autre vision qui s'interroge sur la manière dont est produite le chiffre, et comment celui-ci réduirait la nature dans toute sa complexité à un simple nombre. Le chiffre devient alors un outil de gouvernement pour masquer le système de reproduction de la domination et les processus d'aliénation.

Au vue de ces débats, les chercheurs portent leur attention sur les processus de mise en ombre des enjeux derrière une certaine objectivation numérique, comme par exemple le calcul permettant de quantifier les cours d'eaux, ou encore comment sont construites les bases de données et comment celles-ci influencent la prise de décision. Les relations de pouvoirs sont étudiées de près. Selon les intervenants, les processus de régulation de l'eau sont à la fois des problèmes politiques et scientifiques.

En enquêtant sur le terrain, Debril et Plumecoq cherchent à comprendre le travail des stations de mesure dans le bassin. Ils ont notamment remarqué que nous avons aujourd'hui entièrement délégué le recueil de données à des machines, rendant le processus complètement automatisé.

Un autre constat des chercheurs est que dans le domaine professionnel de l'hydrométrie, la réalité des cours d'eau et les discours à leur sujet peuvent être différents. Il existe une hydrométrie de bureau et une hydrométrie de terrain, et donc différentes perspectives sur le même objet.

A l'occasion des échanges, il est ressorti que le fait d'avoir différentes administrations gestionnaires produit des tensions. Selon les intervenants, il serait nécessaire de constituer des groupes de travail afin d'harmoniser les pratiques.

Un chercheur en histoire a également suggéré d'intégrer une lecture historique à l'approche politico-scientifique de l'hydrométrie, afin de travailler sur la déconstruction de cette science.

La campagne présidentielle 2017 sur les réseaux socio-numériques.

Par Pascal Marchand, Pierre Ratinaud, Julien Figeac

La recherche dirigée par Pascal Marchand, Pierre Ratinaud et Julien Figeac a pour objet l'analyse des tweets publiés lors de la campagne présidentielle de 2017 en France. Les chercheurs présentent les premiers résultats de leurs travaux.

Cette étude s'inscrit dans le projet interdisciplinaire « LisTic », qui rassemble des sociologues, des informaticiens, et des chercheurs en science de l'éducation. L'intérêt partagé est d'étudier la manière dont le terrain numérique fait évoluer les méthodes des sciences humaines et sociales, et comment ces dernières travaillent avec le numérique. Ce domaine de recherche pousse les chercheurs à s'interroger sur l'utilisation des données issues de l'analyse des traces humaines sur les réseaux sociaux numériques, et sur les repères juridiques à considérer lors de l'analyse massive de données sensibles.

L'objet de la présentation est l'étude spécifique de Twitter, qui se décline en trois axes de recherche : la manière dont les candidats à l'élection présidentielle et leur parti politique se sont approprié les médias sociaux ; comment les internautes investissent ces pages ou animent des communautés et des groupes d'échange ; et enfin le positionnement des médias.

La méthode employée est l'indexation des tweets via des mots clés. L'échantillon de référence est de 38 346 765 tweets effectifs publiés entre le 25/11/2016 et le 12/05/2017 (168 jours). L'utilisation du logiciel libre Iramuteq a permis une analyse textuelle de cette période. Un algorithme a été créé afin d'observer une chronologie des discours en provenance des différents groupes d'opinion politique. Les chercheurs ont ensuite analysé les contenus des tweets pour les regrouper, et les résultats de l'analyse sont présentés par sous-catégories thématiques présentées dans un graphique.

Les chercheurs ont d'ores et déjà remarqué que les différentes communautés interprètent le même objet différemment en fonction de leurs représentations sociales. Ils notent que certaines thématiques sont davantage « twittées », et que les résultats de sondage et les commentaires apparaissent au même moment. Enfin, les programmes politiques ont été peu traités par les usagers de Twitter, et chaque communauté se positionne en fonction d'une source d'information spécifique.

Lors des échanges, il a été abordé le sujet du président Emmanuel Macron et de sa popularité. Les intervenants expliquent qu'en utilisant l'algorithme comme outil d'analyse, nous pouvons analyser comment et avec quelle fréquence la presse en parlait en période pré-électorale. Dans ce cas précis, il se trouve que ce sont surtout les médias, et non les « tweetos », qui se sont intéressés à lui, mettant en lumière un certain décalage. Pour finir, les chercheurs ont noté la très rapide croissance de la « communauté Macron » sur le réseau social.

Extension du domaine du matériel dans la culture.
Le cas du patrimoine culturel immatériel.
Par Nicolas Adell Gombert

L'objet de cette intervention est un nouveau regard sur le Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, un traité de l'UNESCO qui a été adopté par la Conférence générale de l'UNESCO le 17 octobre 2003, puis entré en vigueur en France en 2006. Quinze années plus tard, l'anthropologue Nicolas Adell Gombert nous apporte des éléments de compréhension sur ce patrimoine culturel immatériel.

La Convention est le fruit de la montée en puissance de l'idée selon laquelle le patrimoine devrait transcender le temps, appelant ainsi à repenser sa définition. Il a longtemps uniquement caractérisé des objets concrets, mais au cours du temps le savoir, les savoir-faire, la gastronomie, les traditions et les récits se sont ajoutés au patrimoine mondial. Aujourd'hui, à l'ère de l'immatériel, nous avons abandonné l'ancrage aux monuments, et nous nous sommes ouverts à la valeur de l'immatériel. Afin de démontrer celle-ci, il suffit d'observer l'attachement d'une communauté d'individus à son égard.

Nicolas Adell Gombert nous démontre que le patrimoine immatériel a changé plusieurs domaines. Sa première observation est que ce sont les acteurs qui définissent eux-mêmes l'objet du patrimoine immatériel, notamment en effectuant une demande administrative à cet effet. Ils doivent être proactifs dans la rédaction de cette candidature, et vont gérer ce processus de manières différentes selon chaque groupe. Il existe une forme de réflexivité dans la structuration de ces demandes, mais le chercheur constate que les groupes sont souvent plus intéressés par l'objet de la demande que n'est l'UNESCO. De plus, l'organisation administrative impose la constitution d'un script de film de 10 minutes pour argumenter la demande. Or ceci freine leur démarche car les acteurs ont rarement les compétences nécessaires pour mettre en avant les meilleurs éléments et écrire le script. En outre, selon le chercheur, il existerait un déséquilibre entre le Nord et le Sud face au processus, car le Nord aurait davantage de facilités à suivre les démarches administratives.

Pour poursuivre sa présentation, Nicolas Adell Gombert illustre son propos avec des exemples du musée d'ethnographie de Neuchâtel, en Suisse. L'exposition de 2011 permet de comprendre l'extension possible de l'objet de l'immatérialité : Comment dématérialiser, ou comment comprendre la création d'une œuvre d'art ? L'anthropologue montre une installation d'instruments de musique touareg, expliquant que des objets de culture traditionnelle peuvent faire partie du patrimoine immatériel, et que ce dernier peut être une forme d'art qui alimente l'imaginaire et représenté à travers différents supports.

Le domaine du patrimoine immatériel s'élargit visiblement. Par exemple, les repas gastronomiques en font aujourd'hui partie, et des pratiques traditionnelles comme l'accueil, peuvent être reconnues patrimoine immatériel sous condition de preuves.

Lors des échanges, il a été précisé que la valeur d'un patrimoine immatériel est contestable. Par exemple, si des individus considèrent les habitudes d'autres individus comme rétrogrades, ils peuvent en contester la valeur. Ou encore, l'unicité du patrimoine immatériel ne doit pas aller à l'encontre des traités internationaux.

La question de l'authenticité a été abordée : dans les années 90', un monument devait être concrètement authentifié, et la réflexion patrimoniale ne concernait pas les pratiques traditionnelles s'y rapportant. Aujourd'hui, avec la notion de patrimoine immatériel, nous parlons d'authenticité supposée.

Une ou deux routes de la Soie ? Les échelles de lecture d'un projet global

Par Olivier Pliez, Yan Han Chuang, Najla Touati

Les nouvelles routes de la soie, autre nom du programme « Une ceinture, une route » lancé par le leader chinois Xi Jinping en 2014, cherchent à relier la Chine au Proche-Orient, à l'Afrique et à l'Europe. Ce plan vise à transformer les échanges en étendant un réseau de routes, voies ferrées et gazoducs. Les intervenants étudient ce projet dans le but d'observer les transformations et les augmentations d'échanges économiques entre ces continents.

Pour cette présentation, les chercheurs posent la question générale de savoir comment la mobilité chinoise participe à la transformation urbaine de l'Europe. Pour y répondre, ils utilisent une approche locale et globale, grâce à des disciplines comme la géographie et la sociologie.

L'intervenante post-doctorante Yan Han Chuang s'est spécialisée dans l'histoire des migrations chinoises et des échanges marchands dans les marchés chinois de la région Parisienne, comme celui d'Aubervilliers. Elle a également mené une enquête à Budapest où elle a remarqué une migration chinoise massive et une transformation conséquente des marchés locaux.

La réalité des échanges commerciaux chinois est fortement liée à l'évolution de la migration chinoise. A partir de 1978, la croissance économique chinoise bat tous les records grâce à des réformes économiques et à la circulation de capitaux internationaux. C'est au cours de cette même période que les chinois commencent à voyager à l'étranger et que les descendants des migrants s'installent en Italie, Espagne ou aux Pays Bas. Une vague d'immigration dans les années 80' a relié la Chine et la Russie. Grâce à ces nouveaux flux, d'autres routes ont été créées pour acheminer les produits chinois. Mais le développement de la Chine n'est pas toujours observable, et selon Olivier Pliez, nous parlons alors d'une mondialisation invisible et par le bas.

Les routes de la soie, qui sembleraient invisibles, sont en réalité visibles aujourd'hui à travers l'observation des marchés chinois en Europe. Durant les années 2000 à 2004, on remarque l'achat de grands bâtiments par des chinois. Au fur et à mesure, ces marchés s'ouvrent pour en arriver à la construction de centres commerciaux. Selon Yan Han Chuang, l'élargissement des marchés chinois suit un même schéma, dans une logique de recyclage, avec notamment la reconversion d'entrepôts en centres commerciaux.

D'après les intervenants, les commerçants chinois ne sont pas seulement des acteurs économiques, mais également des transformateurs du paysage urbain grâce aux échanges transnationaux. Ils tissent des liens avec les politiques locales.

En conclusion, il existe de nombreuses petites routes à travers le monde, mais les logiques de certains acteurs ne s'ont pas toujours en accord avec celles des autres. L'exemple de la migration chinoise nous montre comment des régions se construisent avec le mouvement commercial, et comment l'échelle spatiale croise l'échelle politique.

Une question posée lors des échanges est de savoir si nous assistons à un changement de paradigme commercial. Les intervenants répondent que l'on observe une augmentation importante de l'immigration chinoise en Europe, et un changement des logiques commerciales. Les logiques italiennes sont prises comme exemple. La production chinoise se développe partout en Europe aujourd'hui – peut-être que le made in China sera un jour made in Europe.

Les défis des premiers empires mondiaux : distances, acteurs et dispositifs de gouvernement dans les monarchies ibériques (XVIe-XVIIIe s.).

Par Guillaume Gaudin

À l'époque des empires espagnol et portugais, la distance physique posait un problème à la gouvernance, et était surpassée par certaines pratiques. Par exemple, la présence physique du roi étant cruciale il était contraint de se déplacer fréquemment. De nombreux ouvrages se penchent sur cette question.

Pour vaincre la distance dans le territoire des Philippines au cours des monarchies ibériques, la monarchie faisait circuler des lettres, des décrets et des rapports, même si une lettre pouvait mettre un ou deux ans avant d'arriver à destination. Un autre dispositif fut la circulation d'agents de la Couronne (civils, religieux, militaires) et de marchands.

Au cours de sa présentation, le chercheur s'est penché sur les Procureurs généraux à la Cour des Philippines. Ces figures historiques avaient un certain pouvoir et devaient détenir des compétences en négociations politiques et commerciales. Guillaume Gaudin s'intéresse à leur capacité de communication, de persuasion, de médiation et de discussion.

Les recherches actuelles de Guillaume Gaudin se concentrent sur Juan Grau y Monfalon, un procureur de la ville de Manille qui était impliqué dans plusieurs négociations politiques notoires.

Lors des échanges, l'intervenant et un chercheur en histoire ont évoqué l'attention à porter aux différentes interprétations de faits historiques avant de pouvoir en arriver à des plus objectives.

Les échelles spatiales multiples des publications scientifiques.

Par Béatrice Milard, Laurent Jégou, Marion Maisonobe

Lors de cette présentation, Béatrice Milard, Laurent Jégou et Marion Maisonobe ont présenté les résultats de deux études. La première, qui porte sur les réseaux mondiaux des collaborations scientifiques, a été publiée en 2016, et a été mise à jour en 2018. La deuxième, publiée en anglais, porte sur la répartition mondiale des citations, et sur la répartition géographique de la visibilité de la production scientifique.

Les deux recherches partent du constat que la production scientifique mondiale a augmenté au cours du XXI^e siècle, avec le développement des universités, et donc d'un accroissement du personnel académique, du nombre d'étudiants et des publications. Selon les chercheurs, ces phénomènes ont causé un rééquilibrage mondial de la production scientifique au cours des trente dernières années.

La question posée par la première étude est de savoir si, comme certains auteurs le défendent, la mondialisation des activités de production scientifique s'accompagne d'un effacement des contextes nationaux au profit des réseaux de coopération globaux. La réponse obtenue par les chercheurs est que la croissance des collaborations mondiales ne se fait ni au détriment des systèmes nationaux, ni de celui des grandes aires linguistiques ou culturelles mondiales. Les chercheurs ont employé le géocodage comme outil de repérage géographique, permettant ainsi de comparer les taux de publication dans le monde et de localiser les municipalités émettrices. Ils ont pu géocoder 98 % de toutes les publications parues entre 2000 et 2013 indexées sur dans les base de données bibliographiques de la Web of Science Core Collection. Les données de publication ont ensuite été regroupées par agglomérations scientifiques comparables à l'échelle mondiale.

Une partie des résultats obtenus montre l'émergence de nouvelles dynamiques mondiales : L'Iran, la Roumanie et la Chine ont considérablement augmenté leurs publications entre 2007 et 2013. Un autre élément intéressant à souligner est la modification des collaborations scientifiques intercontinentales, et notamment la forte croissance des échanges entre aires macro-régionales périphériques (coopérations Sud-Sud). Nous assistons également à une croissance des échanges intra-continentaux au sein du monde arabe et de l'espace sub-saharien. Enfin, les chercheurs notent une augmentation généralisée de collaborations dans toutes les disciplines, au détriment des publications à auteur unique.

La question qui a orienté la deuxième recherche est de savoir si la « bonne science » reste dans les grandes villes ou si, au contraire, un rééquilibrage territorial s'effectuerait. La méthodologie employée est l'étude de la distribution des citations au niveau mondial, avec le constat suivant : les villes les plus citées sont de moins en moins hégémoniques à l'échelle mondiale. Les chercheurs ont aussi étudié le cas de la France, et se sont intéressés à la période entre 2005 et 2010 caractérisée par des politiques visant un équilibre territorial. Cette période précède l'arrivée de la politique d'excellence en 2010 qui a pour objectif de créer des pôles d'excellence

scientifique. Cette recherche montre que durant la période 2005-2010, le taux de citations été corrélé au taux de publication, quel que soit la collectivité, et sans hiérarchisation. Les chercheurs s'interrogent donc sur les effets des politiques actuelles sur les territoires.

Lors des échanges, les intervenants rajoutent que l'on assiste à des collaborations scientifiques plus fortes entre les pays qui parlent la même langue et appartiennent aux mêmes aires géographiques et culturelles.

Pour conclure, les chercheurs affirment que les études actuelles sur la géographie des activités scientifiques permettent d'ouvrir le débat sur la recherche qui doit souvent faire face à des blocages. Pourquoi ne pas débattre des potentiels effets contraires de la politique d'excellence ? Les intervenants prennent l'exemple du Japon, où des financements inégaux en faveur des universités des « bonnes villes » ont eu comme effets de faire chuter les taux des publications scientifiques au niveau national.